

## **Aide et Action**

Exercice clos le 31 décembre 2007

**Rapport général du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

## Aide et Action

Exercice clos le 31 décembre 2007

### Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Aide et Action, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la note 2.3.1 de l'annexe, les comptes de l'association intègrent les comptes des programmes situés :
  - en Afrique et plus particulièrement au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, à Madagascar (à l'exception du programme Manakara), au Niger, au Sénégal (incluant la direction Afrique), au Mali, en Tanzanie et au Togo,

- dans les Caraïbes (Haïti, République Dominicaine), et
- en Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos et Cambodge).

Nos travaux sur les comptes des programmes intégrés se sont appuyés sur les travaux réalisés par les auditeurs locaux.

Au 31 décembre 2007, votre association finance des programmes non intégrés dans le cadre de partenariats conclus avec des organisations indépendantes. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte comptabilisation des transferts de fonds effectués et des régularisations basées sur les déclarations de dépenses faites par les partenaires. Nos travaux sur les déclarations de dépenses faites par Aide et Action India se sont appuyés sur les travaux réalisés par l'auditeur local.

La note exposée dans l'annexe 15 expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié, en l'absence de règles comptables applicables à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, que les modalités d'élaboration du compte d'emploi, et notamment les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues pour l'exercice précédent ou, qu'à défaut, toutes modifications de ces règles sont justifiées dans les notes annexes. Nous nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 17 juin 2008

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Isabelle Tracq-Sengeissen

## BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES 2007

### Sommaire

	<u>Page :</u>
<b>Bilan : actif</b> .....	2
<b>Bilan : passif</b> .....	3
<b>Compte de résultat</b> .....	4
<b><u>Annexes :</u></b>	5
1. <b>Faits marquants de l'exercice</b> .....	6
2. <b>Règles et méthodes comptables</b> .....	9
2.1. Cadre légal de référence.....	9
2.2. Méthode de présentation.....	9
2.3. Méthode d'intégration des comptes.....	9
2.4. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif.....	10
2.5. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif.....	12
2.6. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat.....	13
3. <b>Engagements hors bilan</b> .....	14
4. <b>Droit individuel à la formation</b> .....	15
5. <b>Effectifs au 31 décembre 2007</b> .....	16
6. <b>État des 3 et 10 rémunérations les plus élevées</b> .....	16
<b>Annexe 1. Actif immobilisé</b> .....	17
<b>Annexe 2. Amortissements des immobilisations</b> .....	18
<b>Annexe 3. Détail des autres créances</b> .....	19
<b>Annexe 4. Détail des valeurs mobilières de placement</b> .....	20
<b>Annexe 5. Compte de régularisation – actif</b> .....	21
<b>Annexe 6. Écarts de conversion actif et passif</b> .....	22
<b>Annexe 7. Provisions pour risques et charges</b> .....	23
<b>Annexe 8. Tableau de variation des fonds dédiés</b> .....	24
<b>Annexe 9. Dettes fournisseurs</b> .....	25
<b>Annexe 10. Autres dettes et charges à payer</b> .....	26
<b>Annexe 11. Dettes fiscales et sociales</b> .....	27
<b>Annexe 12. Comptes de régularisation – passif</b> .....	28
<b>Annexe 13. Produits et charges financières</b> .....	29
<b>Annexe 14. Produits et charges exceptionnelles</b> .....	29
<b>Annexe 15. Compte d'Emploi des Ressources</b> .....	30

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**  
**Avant affectation du résultat**

En Euros

	ACTIF	2 007		2 006	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>522 211</b>	<b>408 529</b>	<b>113 682</b>	<b>96 898</b>
	Logiciels informatiques	444 801	408 529	36 272	33 984
	Immobilisation incorporelle en-cours	0	0	0	1 505
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	77 410	0	77 410	61 408
	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 969 268</b>	<b>4 206 476</b>	<b>2 762 793</b>	<b>3 031 796</b>
	Terrain	609 796	0	609 796	609 796
	Construction	1 405 633	292 872	1 112 760	1 140 855
	Construction sur sol d'autrui	217 926	165 668	52 258	58 340
	Installations, agencements	533 895	357 114	176 782	199 646
	Matériel de transport	2 333 519	1 837 683	495 836	642 903
	Matériel et mobilier de bureau	839 685	664 124	175 561	187 212
	Matériel informatique	965 321	834 459	130 862	163 351
	Matériel & outillage	52 498	45 983	6 515	14 945
	Immobilisation corporelle en-cours	1 811	0	1 811	2 418
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles	0	0	0	12 330
	Autres immobilisations	9 184	8 571	613	0
	<b>Immobilisations financières</b>	<b>974 414</b>	<b>3 243</b>	<b>971 171</b>	<b>677 580</b>
	Prêt au personnel	587	444	143	5 013
	Prêt Suisse	825 000	0	825 000	531 000
	Dépôts & cautionnements	53 704	2 798	50 905	53 443
Participation 1% Apec	95 123	0	95 123	88 124	
Prêts & autres	0	0	0	0	
<b>Total I</b>	<b>8 465 893</b>	<b>4 618 247</b>	<b>3 847 646</b>	<b>3 806 274</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Stocks et en-cours	172 187	35 290	136 897	173 830
	Avances et acomptes versés sur commandes	416 430	0	416 430	119 298
	Autres créances	1 136 213	236 422	899 791	1 123 860
	Valeurs mobilières de placement	7 185 410	0	7 185 410	6 418 687
	Disponibilités	2 188 174	0	2 188 174	2 021 635
	Financements institutionnels	8 589 696	0	8 589 696	9 049 620
	Produit à recevoir	15 630	0	15 630	370 946
	Charges constatées d'avance	601 684	0	601 684	467 672
<b>Total II</b>	<b>20 305 425</b>	<b>271 713</b>	<b>20 033 713</b>	<b>19 745 548</b>	
<b>Compte de régularisation</b>					
	Ecart de conversion actif (III)	550 803	0	550 803	721 842
	Ecart sur arrondis	0		0	0
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>29 322 122</b>	<b>4 889 960</b>	<b>24 432 162</b>	<b>24 273 665</b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**  
**Avant affectation du résultat**

*En Euros*

	<b>PASSIF</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	Capitaux propres		
	Fonds de développement	8 969 146	9 553 734
	Fonds d'aide d'urgence	334 000	347 000
		<b>9 303 146</b>	<b>9 900 734</b>
	<b>EXCEDENT OU INSUFFISANCE EN ATTENTE D'AFFECTION</b>	<b>274 124</b>	<b>-597 588</b>
	<b>Total I</b>	<b>9 577 270</b>	<b>9 303 146</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGES</b>	Provision pour risques et charges	524 377	311 266
	Provision pour risques de change	550 803	721 842
<b>FONDS DEBIES</b>	<b>FONDS DEBIES</b>	3 877 747	3 566 054
	<b>Total II</b>	<b>4 952 928</b>	<b>4 599 162</b>
<b>DETTES</b>	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		16 528
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 135 446	1 949 792
	Autres dettes	312 887	264 365
	Dettes fiscales & sociales	784 767	819 420
	Produits constatés d'avance	6 635 862	7 311 977
	<b>Total III</b>	<b>9 868 963</b>	<b>10 362 082</b>
<b>Compte de régularisation</b>	Ecart de conversion passif (IV)	33 002	9 274
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>24 432 162</b>	<b>24 273 665</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2007**

*En Euros*

	2 007	2 006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
RECETTES LIEES AU PARRAINAGE		
Parrainages	11 905 874	11 692 682
Dons	4 018 353	3 966 282
Legs	258 807	367 016
	<b>16 183 034</b>	<b>16 025 979</b>
RECETTES LIEES AUX FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS		
Cofinancement	7 252 163	6 002 200
	<b>7 252 163</b>	<b>6 002 200</b>
AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION		
Reprises s/provisions et amortissements	112 056	80 574
Autres produits	233 926	238 079
	<b>345 983</b>	<b>318 653</b>
<b>Total I</b>	<b>23 781 180</b>	<b>22 346 832</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	39 523	122 925
Achat de matières premières et autres approvisionnements	394 449	380 077
Variation de stocks	47 068	97 704
	<b>481 040</b>	<b>600 706</b>
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		
Autres achats et charges externes	1 565 218	520 001
Services extérieurs	3 380 877	2 254 594
Autres services extérieurs	3 473 501	3 737 012
	<b>8 419 597</b>	<b>6 511 606</b>
IMPOTS ET TAXES	273 130	276 194
	<b>273 130</b>	<b>276 194</b>
FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	5 645 821	5 303 811
Charges sociales	1 105 380	1 086 832
	<b>6 751 201</b>	<b>6 390 643</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	647 150	716 532
Dotations aux provisions sur actifs circulant	47 828	23 971
Dotations aux provisions pour risques et charges	82 433	133 769
	<b>777 411</b>	<b>874 273</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6 978 573	7 838 770
	<b>6 978 573</b>	<b>7 838 770</b>
<b>Total II</b>	<b>23 680 952</b>	<b>22 482 191</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>100 227</b>	<b>-145 359</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	256 288	103 038
Reprises sur provisions et transferts de charges	171 039	2 384
Différences positives de changes	402 704	149 631
<b>Total III</b>	<b>830 032</b>	<b>255 053</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotation aux amortissements et provisions	0	4 927
Intérêts et charges assimilés	8 346	14 108
Différences négatives de change	228 846	220 299
<b>Total IV</b>	<b>237 192</b>	<b>239 333</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>592 840</b>	<b>15 720</b>
<b>3. RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>693 067</b>	<b>-129 639</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 990	20 221
Produits sur cessions d'éléments d'actif	14 447	25 463
Autres produits exceptionnels	76 354	28 401
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 191	37 881
<b>Total V</b>	<b>125 982</b>	<b>111 966</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Autres charges sur opérations de gestion	232 055	186 750
VNC des immobilisations cédées	1 178	1 506
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total VI</b>	<b>233 233</b>	<b>188 257</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-107 251</b>	<b>-76 290</b>
<b>TOTAL PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>24 737 194</b>	<b>22 713 851</b>
<b>TOTAL CHARGES (II + IV + VI)</b>	<b>24 151 377</b>	<b>22 919 781</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>585 817</b>	<b>-205 930</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VII)	2 956 626	3 185 614
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (VIII)	3 268 319	3 577 272
<b>5. EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>274 124</b>	<b>-597 587</b>

## **Annexe**

Au bilan clos le 31 décembre 2007, dont le total est de 24 432 162 €, et au compte de résultat, faisant apparaître un résultat de 274 124 €.

L'exercice 2007, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 16 Mai 2008.



# Annexe

## 1. Faits marquants de l'exercice

### 1.1 La création de l'Organisation Aide et Action International

Après un processus participatif de 3 ans qui a associé les membres bénévoles de l'Assemblée Générale, les régions d'intervention de l'Association ainsi que les membres du Comité de Direction International, les membres de l'AG France ont accueilli favorablement la création de l'Organisation Aide et Action International par un vote significatif atteignant plus de 95 % des voix pour.

L'Organisation Aide et Action International, basée en Suisse à Genève, a été officiellement constituée par ses membres fondateurs, le Conseil International de Transition, le 17 octobre 2007.

### 1.2 Lancement des premiers projets en France

Les premiers projets initiés en France sont positionnés pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans des territoires urbains et multiculturels, où, dans les faits, l'accès à une éducation de qualité n'est pas toujours garanti.

Le projet « appui aux projets d'école citoyens » a été initié sur deux circonscriptions scolaires du Val d'Oise (Ecouen et Argenteuil Sud). L'objectif global de l'action est de contribuer à l'émergence et à la mise en œuvre des projets éducatifs globaux, centrés sur la citoyenneté, en associant dans leur conception comme dans leur animation, l'ensemble des acteurs locaux (enfants, familles, professionnels de l'éducation, associations, etc...).

Le second projet vise à promouvoir la solidarité internationale et une éducation ouverte sur le monde, au sein de l'école, à travers une relation de parrainage. Environ 110 classes ont mis en place ces classes solidaires et une évaluation sera lancée en 2008 pour identifier les pistes d'amélioration.

### 1.3 Financements institutionnels

Signature d'une convention de 20 K€ avec l'AFD pour le projet PESL au Laos.

Signature de deux dossiers de financement avec l'Union Européenne pour un montant de 738 K€ en Haïti et 455 K\$ en République Dominicaine.

Signature en Afrique de plusieurs conventions pour une période allant de 6 mois à 3 ans dont les plus importants sont les suivants 982 K€ et 750 K€ avec l'Union Européenne pour le compte respectivement du Mali et du Bénin ; 482 K€ et 300 K€ avec le Ministère des Affaires Etrangères pour le compte de la Guinée et des programmes de la Convention Programme ; 359 K€ avec l'UNICEF pour le compte du Sénégal.

### 1.4 Une année charnière pour Aide et Action Suisse

Suite aux différents portant sur la gestion de l'association et de ses orientations, la gouvernance Suisse a pris la décision unanime de démissionner du CA en début d'année au cours d'une AG Extraordinaire.

Le mode d'intervention en Suisse a été repensé avec la mise en place d'un nouveau CA plus en adéquation avec la vision et les valeurs de l'association internationale et la reprise des affaires courantes par une nouvelle équipe exécutive.

Le 16 mars 2007 l'Assemblée Générale Extraordinaire a permis de valider les candidatures proposées pour remplacer le CA démissionnaire. Florence Miauton, ancienne salariée d'Aide et Action à Madagascar devint présidente de l'association suisse, et Céline Fournaise, la Trésorière.

L'utilisation du reste du prêt a permis en 2007 à l'Association de retrouver un nouvel élan en Suisse, en particulier grâce à la mise en place d'une campagne de collecte de rue qui a généré 300 K€ de ressources au niveau d'Aide et Action France et porté le nombre de parrainages et dons réguliers suisses à 1252.

A la fin de l'exercice 2007, le prêt accordé à Aide et Action Suisse s'élève à 825 K€.

## **1.5 Dans les régions**

### **1.5.1 Afrique**

- 18 grands projets ont été menés, touchant toutes les thématiques mais avec une nette dominance de celles relatives à l'accès et à la qualité de l'éducation, l'Education à la Santé dans le domaine de la prévention du VIH-SIDA et de l'hygiène de vie et l'Education à la vie dans les domaines de l'alphabétisation et de la formation professionnelle.

- 2007 a été marqué par un réel élargissement du partenariat, avec un développement important des Financements Institutionnels (+25% par rapport à 2006). En plus du MAE, de l'UE et de l'AFD, on peut citer comme partenaires financiers, les coopérations danoise et luxembourgeoise, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Canton de Genève et le Bureau International du Travail.

- La Campagne Mondiale pour l'Education s'impose comme une initiative majeure pour Aide et Action en Afrique : conduite pratiquement dans tous les pays d'intervention, elle a mobilisé plus de 25 000 personnes sur le thème « Engagez-vous pour le droit à l'Education, Maintenant ! ». Des décideurs politiques interpellés lors de ces activités ont pris des engagements publics concernant l'exercice des droits à l'Education.

- Continuation des efforts de collecte privée avec, entre autres, le lancement du processus de parrainage sud au Sénégal, avec la mise en place des outils de communication et de recrutement de parrains et la préparation à la gestion et à la fidélisation des donateurs : une vingtaine de parrains a déjà été recrutée.

- Passage d'une organisation par pays à une structuration en espaces sous-régionaux, qui à terme sera porteur d'une plus grande efficacité dans la mise en place de la mission.

### **1.5.2 Amérique Latine Caraïbes**

- 9 grands projets ont été menés, touchant cinq thématiques principales : accès et qualité de l'Education avec l'organisation des Etats Généraux de l'Education en Haïti, la Petite Enfance, l'Education Inclusive avec entre autres, l'Education au développement durable et à la citoyenneté mondiale et la Migration.

- Dans le cadre du projet « Observatoire des Universités », un accord cadre a été signé entre les universités d'Haïti et de la République Dominicaine en présence des deux chefs d'Etats et du Président d'AEA, Frédéric Naquet.

- Le sujet de la Campagne Mondiale pour l'Education, l' Education Inclusive et les Jeunes de la Frontière dominico-haïtienne, a mobilisé plus de 320 jeunes et les propositions ont été diffusées

dans plus de 8 médias. Elles ont aussi été présentées à travers une lettre ouverte au parlement dominicain.

- En Haïti, afin de continuer son action de rapprochement des autorités éducatives avec les écoles communautaires, Aide et Action a organisé avec le ministère un séminaire qui a réuni plus de 400 acteurs du système éducatif.

- Préparation de la campagne régionale de collecte des ressources avec, entre autres, une évaluation de la coopération en cours avec les bailleurs en vue de la mise en place d'une stratégie de fidélisation et de la mise en place d'une stratégie de communication.

### **1.5.3 Asie du Sud**

- Le projet i LEAD a continué sa forte progression avec plus de 101 centres en Inde et au Sri Lanka avec, en 2007, 11596 jeunes ayant achevé leur formation et 3555 en cours de formation. Ces centres atteignent un taux de placement supérieur à 90%. Afin d'atteindre les régions rurales excentrées, mise en place d'un i LEAD mobile, inauguré par Madame Vasundra Raje Scindia, Chef d'Etat du Rajasthan.

- Tenue du 2<sup>nd</sup> atelier de l'institut EduAction : 124 participants provenant de 12 régions différentes et la participation de 22 personnes ressources renommées dont M. Robert Chambers, pionnier et spécialiste des processus participatifs.

- Tsunami : dernière année pour une grande partie des projets. L'accent a été mis sur la pérennité des actions, en apportant formation et support aux communautés afin qu'elles prennent les initiatives des projets, avec pour résultats des terres de nouveau cultivées, un retour des moyens de subsistance, des besoins éducatifs mieux couverts et le développement des communautés sur l'alerte préventive.

- En terme de ressources, la région a développé de nouveaux partenariats avec les diverses agences gouvernementales et les états, sur de nombreux projets comme i LEAD, SIYB. Des fonds ont pu également être collectés grâce à l'offre d'études et de services de consultance autour de l'Education.

### **1.5.4 Asie du Sud-Est**

- En 2007, l'accent a été mis sur la qualité de l'Education dans tous les projets menés par AEA avec des actions centrées sur la promotion de la lecture et sur un sujet : qu'est-ce qu'une éducation de qualité dans la région Asie du Sud-Est, dans un contexte où peu de données qualitatives sont disponibles.

- En mai 2007, AEA a participé à un atelier au Cambodge initié par le Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, avec pour objectif de dessiner une politique éducative pour les enfants handicapés au Cambodge.

- En 2007, implication d'AEA dans deux projets de migrants en Chine, avec pour objectif l'amélioration de la communication et l'apprentissage scolaire au sein des familles et de faciliter l'intégration des migrants au sein de l'environnement urbain.

- A l'initiative d'AEA, création d'un réseau d'universités et d'instituts de recherche, avec la participation de l'Institut de Recherche pour le Développement, la Société de l'Education comparative de Hong-Kong et d'une douzaine d'Universités dont l'Université des Sciences Sociales de Sichuan.

## 2. Règles et méthodes comptables

### 2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2007 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

### 2.2 Méthode de présentation

Il n'y a pas de changement de présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2007 par rapport à celui de l'année 2006.

### 2.3 Méthode d'intégration des comptes

Les comptes de l'association résultent de l'intégration des comptes des programmes à l'étranger aux comptes de la France.

#### 2.3.1 Périmètre d'intégration

Les programmes intégrés sont tous les programmes gérés en direct par Aide et Action France. Ils sont localisés dans les **régions** suivantes :

- Afrique (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali)
- Caraïbes (Haïti, République Dominicaine)
- Asie du Sud Est (Vietnam, Laos, Cambodge)

Les programmes non intégrés sont les suivants :

- Inde, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, Aide et Action India
- tous les programmes gérés en partenariat dans les régions suivantes :

<b>PAYS</b>	<b>Partenaires</b>
Rwanda	Action Aid
Malawi	Action Aid
Sri Lanka	Wacco et Syath

Les partenariats au Cambodge et au Laos sont désormais reflétés dans les comptes de la région Asie du Sud-Est.

#### 2.3.2 Comptes de liaison

Les opérations réalisées entre les **programmes intégrés** et le siège (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des

comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque. Ces comptes sont éliminés en phase d'intégration.

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde et programmes gérés en partenariat) sont constatés en charges. Une régularisation est effectuée au 31 décembre en fonction des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Des fonds disponibles non encore utilisés donnent lieu à une régularisation dans le compte « financements constatés d'avance » à l'actif. Une insuffisance de fonds transféré donne lieu à une régularisation dans le compte « financements à effectuer » au passif.

### **2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises**

Les bilans des programmes sont convertis en Euros aux taux suivants :

- |   |   |
|---|---|
| ▪ Les immobilisations et amortissements : | taux historique                                       |
| ▪ Comptes de liaison permanents (RAN) :   | taux historique                                       |
| ▪ Comptes de liaison du bas de bilan :    | taux de clôture                                       |
| ▪ Comptes de liaison de résultat :        | taux résultant de la conversion du compte de résultat |
| ▪ Les autres postes du bilan :            | taux de clôture                                       |

Les comptes de résultat des programmes intégrés sont convertis en Euros aux taux suivants :

- |  |  |
|--|--|
| ▪ Dotations aux amortissements et VNC des immobilisations cédées : | taux historique                            |
| ▪ Produits et charges transférés par le siège :                    | taux de clôture                            |
| ▪ Variation des fonds dédiés :                                     | taux de clôture                            |
| ▪ Autres postes :  | taux moyen pondéré des transferts de fonds |

L'utilisation de différents taux de conversion génère dans le bilan intégré en Euros des écarts de conversion (différence entre les actifs et les passifs des bilans convertis) pour chacun des programmes intégrés. Ces écarts figurent au bas du bilan de l'association sur les postes « Écart de conversion actif » et « Écart de conversion passif ». Une provision à hauteur de 100% de l'écart de conversion actif est constatée à la clôture.

## **2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif**

### **2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1)**

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire selon les durées suivantes :

- |             |           |
|-------------|-----------|
| ■ Logiciels | 3 à 5 ans |
|-------------|-----------|

### **2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1)**

Le CRC 04-06 relatif à l'approche par composants n'a pas été appliqué à l'actif immobilier, s'agissant d'un immeuble non complexe détenu en copropriété.

Les autres immobilisations ne sont pas décomposables en éléments homogènes et sont amorties selon leur durée probable d'utilisation.

Conformément au CRC 2002-10, les durées d'amortissement correspondent à la valeur d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire selon leurs durées comme suit :

■ Constructions	50 ans
■ Agencements et installations	3 à 10 ans
■ Matériels et outillages	3 à 4 ans
■ Matériels de transport	2 à 4 ans
■ Mobiliers	3 à 6 ans
■ Matériels de bureau	3 à 6 ans
■ Matériels informatiques	3 à 4 ans

#### **2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)**

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

#### **2.4.4 Stocks**

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures nécessaires au fonctionnement des programmes et du siège. Ils sont valorisés selon la méthode du "Prix Moyen Pondéré".

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

#### **2.4.5 Autres créances (annexe 3)**

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont provisionnées à 100% de leur montant.

#### **2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4)**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

#### **2.4.7 Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

## **2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif**

### **2.5.1 Fonds associatifs**

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, font l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale.

Les fonds associatifs sont composés des 2 réserves suivantes :

1. Fonds de développement
2. Fonds d'aide d'urgence

La dotation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

### **2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7)**

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques estimés ou connus à la clôture.

Une provision pour indemnité de retraite de 81 K€ a été enregistrée ; elle n'a été calculée que pour les salariés de la France. Les hypothèses de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4%
- Taux de progression salariale : 2%
- Tableau de mortalité : 2001-2003
- Age de départ à la retraite : mise à la retraite

### **2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6)**

La provision pour risques de change est composée de 100% de l'écart de conversion actif dû à la conversion en euros des comptes intégrés.

### **2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8)**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Ainsi, les dons affectés identifiés chez Aide et Action sont :

- les financements institutionnels
- les fonds d'aide d'urgence
- certains dons privés

Les recettes issues du parrainage d'enfants ou de projets ne sont pas des dons affectés et ne donnent en conséquence pas lieu à la constatation de fonds dédiés. En effet, les recettes de parrainages sont mutualisées, c'est-à-dire réparties dans les programmes en fonction des besoins générés par les réalités du terrain.

Seuls les fonds d'aide d'urgence ayant donné lieu à un appel de fonds spécifique, et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Certains fonds privés dont la convention spécifie expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis, sont considérés comme des dons affectés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

Dans le calcul des fonds dédiés peuvent apparaître, sur certaines conventions, des fonds dédiés négatifs. Il ne s'agit pas d'une anomalie mais de la traduction comptable du fait que, sur ces conventions, les réalisations sont en avance sur le budget prévisionnel ou sur les virements reçus.

## **2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat**

### **2.6.1 Recettes de parrainages et dons**

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.  
Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.
- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

### **2.6.2 Financements institutionnels**

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une



charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés »

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

### **2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

### **2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires**

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

Si le nombre d'acteurs bénévoles intervenant à travers les 64 délégations de l'association est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'Association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif.

Il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat pour l'exercice.

### **2.6.5 Charges et produits exceptionnels**

Dans la rubrique « produits exceptionnels », figurent les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, et les autres charges exceptionnelles.

### **2.6.6 Gains et pertes de change**

Les principaux gains et pertes de change constatés par Aide et Action sont liés aux mouvements de trésorerie et aux fonds dédiés.

## **3. Engagements hors bilan**

Engagements reçus :

Trois legs ont été acceptés par le conseil d'administration. Il s'agit :

- d'un appartement appartenant à Mme Marianne Claude CALVET et situé à MONTPELLIER dont la vente a eu lieu en 2008 pour un montant de 117 K€
- d'un appartement situé à Clermont – Ferrand évalué à 80 K€ et vendu en 2008 à 95 K€. Cet appartement appartenait à Mr Claude François RIX
- des actions appartenant à Mme VEAUX et vendues en 2008 pour un montant total de 8 K€.

Dès la date d'acceptation, ces biens sont enregistrés hors bilan en engagements reçus pour la valeur estimée, nette des charges d'acquisition pouvant les grever.

#### **4. Droit individuel à la formation**

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminé de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

L'ensemble des droits à la Formation Individuelle reste ouvert au 31 décembre 2007. Le volume d'heures de formation cumulé et correspondant aux droits acquis ouverts et non consommés est de 3011 heures à fin 2007. Ce volume horaire se répartit en 1782 heures pour les cadres et 1229 heures pour les non cadres.

## 5. Effectifs au 31 décembre 2007

### 1- Effectifs consolidés 2006 et 2007 au 31 décembre 2007

Effectifs	2006			2007		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
France : salariés France	25	18	43	29	28	57
France : salariés Expatriés	3		3	1		1
<b>Sous - Total France</b>	<b>28</b>	<b>18</b>	<b>46</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>58</b>
AFRIQUE	41	373	414	52	315	367
INDE	16	39	55	16	49	65
ASIE DU SUD EST	6	11	17	8	29	37
CARAIBES	4	16	20	7	15	22
<b>TOTAL</b>	<b>95</b>	<b>457</b>	<b>552</b>	<b>113</b>	<b>438</b>	<b>549</b>

17,21%      82,79%

### 2- France 2006 et 2007 au 31 décembre 2007

	Effectifs Siège		Effectifs Expatriés		Bénévole Siège Estimation 7h/j		Bénévoles réseau Estimation	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Cadres	25	29	3	1				
Employés	18	28	0					
Bénévoles					4	5	780	682
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>780</b>	<b>682</b>

### 3- Effectifs internationaux hors bénévoles et salariés expatriés 2006 et 2007 au 31 décembre 2007

Effectifs	2006			2007		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
AFRIQUE	41	373	414	52	315	367
INDE	16	39	55	16	49	65
ASIE DU SUD EST	6	11	17	8	29	37
CARAIBES	4	16	20	7	15	22
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>439</b>	<b>506</b>	<b>83</b>	<b>408</b>	<b>491</b>

13,24%      86,76%                      16,90%      83,10%

## 6. Etat des 3 et des 10 rémunérations les plus élevées

Le montant global des rémunérations brutes des trois dirigeants les plus rémunérés s'est élevé à 360 721 € pour l'exercice 2007.

Le montant global des rémunérations brutes versées aux dix personnes les plus rémunérées s'est élevé à 795 315 € pour l'exercice 2007.

## ACTIF IMMOBILISE BRUT AU 31 DECEMBRE 2007

En euros

ACTIF IMMOBILISE BRUT		Solde ouverture au 01/01/2007: Valeur Brute	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2007: Valeur brute
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Logiciels informatiques France	334 492	16 038	0	350 531
	Logiciels informatiques Afrique	74 205	3 560	146	77 620
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	2 027	0	0	2 027
	Logiciels informatiques Caraïbes	14 624	0	0	14 624
	Immobilisation incorporelle en-cours Afrique	1 505	0	1 505	0
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles France	61 400	32 048	16 038	77 410
<b>Total 1</b>	<b>488 254</b>	<b>51 646</b>	<b>17 690</b>	<b>522 211</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrain France	609 796	0	0	609 796
	Immeuble France	1 405 633	0	0	1 405 633
	Construction sur sol d'autrui Afrique	218 184	10 671	10 929	217 926
	Installations, agencements France	268 080	19 701	0	287 782
	Installations, agencements Afrique	197 531	7 439	7 023	197 947
	Installations, agencements Caraïbes	44 671	3 495	0	48 167
	Matériel de transport Afrique	2 123 517	165 876	240 330	2 049 063
	Matériel de transport Asie du Sud Est	31 979	2 546	2 377	32 149
	Matériel de transport Caraïbes	252 307	0	0	252 307
	Matériel et mobilier de bureau France	114 072	7 307	0	121 379
	Matériel et mobilier de bureau Afrique	649 092	64 438	58 758	654 772
	Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est	2 965	1 145	871	3 239
	Matériel et mobilier de bureau Caraïbes	54 381	8 583	2 669	60 295
	Matériel informatique France	246 210	24 983	0	271 193
	Matériel informatique Afrique	588 832	44 366	17 317	615 881
	Matériel informatique Asie du Sud Est	18 614	10 085	520	28 179
	Matériel informatique Caraïbes	46 259	7 510	3 701	50 068
	Matériel & outillage Afrique	51 487	0	191	51 296
	Matériel & outillage Asie du Sud Est	0	330	871	1 202
	Immobilisation corporelle en-cours Afrique	2 418	1 811	2 418	1 811
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles France	10 000	0	10 000	0
Avance et acompte sur immobilisations corporelles Caraïbes	2 330	0	2 330	0	
Autres immobilisation Afrique	7 336	0	0	7 336	
Autres immobilisation ALC	1 848	0	0	1 848	
<b>Total 2</b>	<b>6 947 543</b>	<b>380 288</b>	<b>360 306</b>	<b>6 969 268</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>Immobilisations financières</b>				
	Prêt au personnel AFR	5 457	1 976	6 990	444
	Prêt au personnel ALC	0	7 525	7 381	143
	Dépôts & cautionnements France	7 468	0	2 838	4 630
	Dépôts & cautionnements Afrique	40 297	4 127	2 271	42 153
	Dépôts & cautionnements Asie du Sud Est	569	102	60	611
	Dépôts & cautionnements Caraïbes	7 906	186	1 783	6 310
	Autres immobilisation France	619 124	300 999	0	920 123
<b>Total 3</b>	<b>680 822</b>	<b>314 916</b>	<b>21 324</b>	<b>974 414</b>	
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>		<b>8 116 620</b>	<b>746 850</b>	<b>399 319</b>	<b>8 465 893</b>

## AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2007

En euros

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		Solde ouverture au 01/01/2007	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2007
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels informatiques France	327 888	4 125	0	332 013
	Logiciels informatiques Afrique	60 326	8 978	146	69 158
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	508	405	0	913
	Logiciels informatiques Caraïbes	2 642	3 803	0	6 444
	<b>Total 1</b>	<b>391 364</b>	<b>17 311</b>	<b>146</b>	<b>408 529</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles				
	Immeuble France	264 778	28 094	0	292 872
	Construction sur sol d'autrui Afrique	159 844	16 754	10 929	165 668
	Installations, agencements France	149 966	26 358	0	176 324
	Installations, agencements Afrique	144 205	16 475	7 023	153 657
	Installations, agencements Caraïbes	16 466	10 668	0	27 133
	Matériel de transport Afrique	1 638 269	254 174	240 330	1 652 113
	Matériel de transport Asie du Sud Est	6 860	5 103	0	11 963
	Matériel de transport Caraïbes	119 772	53 836	0	173 608
	Matériel et mobilier de bureau France	101 828	6 076	0	107 905
	Matériel et mobilier de bureau Afrique	510 503	70 289	58 517	522 274
	Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est	1 297	525	426	1 396
	Matériel et mobilier de bureau Caraïbes	20 828	14 206	2 485	32 549
	Matériel informatique France	222 146	19 140	0	241 286
	Matériel informatique Afrique	478 137	80 130	16 414	541 852
	Matériel informatique Asie du Sud Est	9 002	7 063	1 218	14 847
	Matériel informatique Caraïbes	27 279	11 201	2 006	36 474
	Matériel & outillage Afrique	36 541	8 903	191	45 253
	Matériel & outillage Asie du Sud Est	0	304	426	730
	Autres immobilisation Afrique	6 816	178	0	6 994
Autres immobilisation ALC	1 211	364	-2	1 577	
	<b>Total 2</b>	<b>3 915 749</b>	<b>629 839</b>	<b>339 964</b>	<b>4 206 476</b>
	<b>Total Amortissements (1+2)</b>	<b>4 307 113</b>	<b>647 150</b>	<b>340 110</b>	<b>4 615 005</b>
IMMOBILISAT IONS FINANCIERES	Dépréciation Immobilisations financières				
	Prêt au personnel	444			444
	Dépôts & cautionnements	2 798			2 798
	Prêts & autres	0			0
	<b>Total 3</b>	<b>3 243</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 243</b>
	<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>4 310 356</b>	<b>647 150</b>	<b>340 110</b>	<b>4 618 247</b>

## DETAIL DES AUTRES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2007

En euros

AUTRES CREANCES		2 007				2 006
		- 1 an	de 1 à 3 ans	+ 3 ans	Total	
TRANSFERTS EFFECTUES D'AVANCE	France	356	0	0	356	419 849
	Région Asie du Sud Est	0	18 499	0	18 499	60 949
	Région Caraïbes	0	486	0	486	0
	Région Afrique	310 457	22 639	0	333 096	297 284
	Bénin	6 141	0	0	6 141	15 546
	Burkina Faso	11 658	0	0	11 658	20 976
	Guinée	0	0	0	0	5 679
	Madagascar	0	83	0	83	10 391
	Mali	213 987	2 020	0	216 007	117 292
	Sénégal	78 523	0	0	78 523	123 507
	Tanzanie	148	20 536	0	20 684	3 893
Togo	0	0	0	0	0	
<b>Total 1</b>	<b>310 813</b>	<b>41 623</b>	<b>0</b>	<b>352 436</b>	<b>778 082</b>	
PRODUITS A RECEVOIR	Fournisseurs débiteurs	415 819	611	0	416 430	136 205
	France	170 000	0	0	170 000	16 907
	Région Caraïbes	400	0	0	400	0
	Région Afrique	245 418	611	0	246 030	119 298
	Direction Afrique	5 815	0	0	5 815	7 318
	Bénin	0	457	0	457	0
	Burkina Faso	9 122	0	0	9 122	385
	Guinée	225 882	0	0	225 882	108 802
	Madagascar	931	154	0	1 085	785
	Mali	1 334	0	0	1 334	0
	Niger	1 447	0	0	1 447	0
	Sénégal	887	0	0	887	2 008
	Financeurs débiteurs	8 026 795	562 901	0	8 589 696	9 049 620
	France	4 457 684	0	0	4 457 684	2 411 016
	Région Caraïbes	317 226	0	0	317 226	252 416
	Région Afrique	3 251 885	562 901	0	3 814 786	6 386 188
	Direction Afrique	11 200	0	0	11 200	11 200
	Bénin	69 404	0	0	69 404	7 918
	Burkina Faso	89 980	0	0	89 980	79 776
	Guinée	661 515	0	0	661 515	2 958 167
	Madagascar	111 443	0	0	111 443	105 536
	Mali	528 168	0	0	528 168	0
	Niger	1 049 417	562 901	0	1 612 318	2 633 528
	Sénégal	334 113	0	0	334 113	90 448
	Tanzanie	0	0	0	0	0
	Togo	396 645	0	0	396 645	499 616
	Autres	26 310	0	0	26 310	14 291
	France	10 993	0	0	10 993	12 353
	Région Caraïbes	13 122	0	0	13 122	0
	Région Afrique	2 195	0	0	2 195	1 938
	Madagascar	31	0	0	31	0
	Tanzanie	2 164	0	0	2 164	1 938
	<b>Total 2</b>	<b>8 468 924</b>	<b>563 513</b>	<b>0</b>	<b>9 032 436</b>	<b>9 200 116</b>
AUTRES	France	569 793	0	0	569 793	246 878
	Région Asie du Sud Est	1 692	0	0	1 692	282
	Région Caraïbes	4 716	0	0	4 716	76 299
	Région Afrique	173 833	6 013	1 422	181 267	221 777
	Direction Afrique	28 371	0	0	28 371	31 696
	Bénin	13 862	790	0	14 652	2 738
	Burkina Faso	5 578	0	0	5 578	33 056
	Guinée	44 692	0	0	44 692	52 881
	Madagascar	2 738	1 888	1 422	6 048	4 081
	Mali	2 023	0	0	2 023	1 821
	Niger	26 644	0	0	26 644	41 171
	Sénégal	28 679	0	0	28 679	40 330
	Togo	21 246	3 335	0	24 581	14 004
	<b>Total 3</b>	<b>750 033</b>	<b>6 013</b>	<b>1 422</b>	<b>757 468</b>	<b>545 236</b>
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>	<b>9 529 770</b>	<b>611 148</b>	<b>1 422</b>	<b>10 142 340</b>	<b>10 523 434</b>	

## ANNEXE 4

**DETAILS DES VALEURS MOBILIERES DE  
PLACEMENTS AU 31 DECEMBRE 2007**

*En Euros (concernent la direction France)*

<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS</b>	<b>Solde au 31/12/07</b>	<b>Solde au 31/12/06</b>
ACTIONS TITRES	1 987 177	1 992 957
TRESOR C FCP	195 669	418 814
SCPI ECUREUIL	12 358	12 358
KLEBER EURIBOR	2 955 221	2 028 737
BARCLAYS DUO FCP	2 034 986	1 965 821
<b>TOTAL</b>	<b>7 185 410</b>	<b>6 418 687</b>

## ANNEXE 5

**COMPTE DE REGULARISATION ACTIF AU  
31 DECEMBRE 2007**
*En euros*

<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>601 684</b>	<b>467 672</b>
France	567 119	383 638
Région Asie du Sud Est	2 659	3 198
Région Caraïbes	1 428	4 613
Région Afrique	30 478	76 223
<b>Produits à recevoir</b>	<b>15 630</b>	<b>370 946</b>
France	5 327	300 571
Région Asie du Sud Est	9 206	4 935
Région Caraïbes		0
Région Afrique	1 096	65 440
<b>TOTAL</b>	<b>617 314,10</b>	<b>838 618,52</b>



## ANNEXE 6

**ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF AU 31 DECEMBRE  
2007 DUS A LA CONVERSION DES COMPTES INTEGRES EN EUROS**
*En euros (concernent les régions)*

<b>Écart de conversion actif</b>	<b>au 31/12/2007</b>	<b>au 31/12/2006</b>	<b>impact s/résultat 2007</b>
Région Asie du Sud Est	0	0	0
Région Caraïbes	17 873	72 607	54 734
Région Afrique	532 930	649 235	116 305
Direction Afrique	0	0	0
Bénin	0	3 646	3 646
Burkina Faso	0	8 502	8 502
Guinée	145 208	217 986	72 778
Madagascar	167 814	176 429	8 615
Mali	0	0	0
Niger	53 003	53 003	0
Sénégal	32 225	64 535	32 310
Tanzanie	62 842	53 296	-9 546
Togo	71 838	71 838	0
<b>TOTAL</b>	<b>550 803</b>	<b>721 842</b>	<b>171 039</b>

<b>Écart de conversion passif</b>	<b>au 31/12/2007</b>	<b>au 31/12/2006</b>
Région Asie du Sud Est	24 413	6 135
Région Caraïbes	5 450	0
Région Afrique	3 138	3 139
Direction Afrique		
Bénin	3 138	3 139
Burkina Faso		
Guinée		
Madagascar		
Mali		
Niger		
Sénégal		
Tanzanie		
Togo		
<b>TOTAL</b>	<b>33 002</b>	<b>9 274</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2007

En euros

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		SOLDE AU 01/01/07	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2007
PROVISIONS POUR LITIGES	Provisions pour litiges				
	France	0	0	0	0
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	10 673	0	3 005	7 668
	Bénin	10 673	0	3 005	7 668
	<b>TOTAL 1</b>	<b>10 673</b>	<b>0</b>	<b>3 005</b>	<b>7 668</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risque de change				
	France	721 842	0	171 039	550 803
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	0	0	0	0
	<b>TOTAL 2</b>	<b>721 842</b>	<b>0</b>	<b>171 039</b>	<b>550 803</b>
AUTRES PROVISIONS	Autres provisions pour risques et charges				
	France	300 593	326 786	110 670	516 710
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	3 243	0	2 798	444
	Direction Afrique				0
	Bénin	444	0	0	444
	Togo	2 798	0	2 798	0
	<b>TOTAL 3</b>	<b>303 836</b>	<b>326 786</b>	<b>113 468</b>	<b>517 154</b>
PROVISIONS ACTIF CIRCULANT	Provisions sur stocks	33 027	3 083	820	35 290
	France		0	0	0
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	33 027	3 083	820	35 290
	Direction Afrique	0	0	0	0
	Bénin	557			557
	Madagascar	26 259		294	25 965
	Mali	0			0
	Niger	526		526	0
	Sénégal	5 423			5 423
	Tanzanie	0	3 083	0	3 083
	Togo	262	0		262
	Provisions sur autres créances	230 656	5 766	0	236 422
	France	159 601	0	0	159 601
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	71 055	5 766	0	76 821
	Direction Afrique	2 287	0	0	2 287
	Bénin	267	457	0	724
	Guinée	23 582	3 850	0	27 432
	Madagascar	1 341	18		1 359
	Mali	2 020			2 020
Niger	0			0	
Sénégal	35 261	1 441	0	36 702	
Togo	6 297			6 297	
	<b>TOTAL 4</b>	<b>263 683</b>	<b>8 849</b>	<b>820</b>	<b>271 713</b>
	<b>TOTAL GENERAL (1+2+3+4)</b>	<b>1 300 034</b>	<b>335 635</b>	<b>288 332</b>	<b>1 347 337</b>

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES AU 31 DECEMBRE 2007

Fonds dédiés bilan 2007

En euros

SYNTHESE	Fonds à engager au 31/12/2006	Raprise 2007	Dotation 2007	Fonds restants à engager au 31/12/07
<b>ASIE DU SUD</b>	<b>682 515</b>	<b>571 614</b>	<b>1 026 031</b>	<b>1 136 932</b>
TSUNAMI UE Participatory disaster proofing	246 410	135 509	279 363	390 264
Ireland Aid	0	0	411 159	411 159
Tsunami Urgence	436 105	436 105	335 509	335 509
<b>AFRIQUE</b>	<b>2 580 958</b>	<b>2 082 432</b>	<b>1 909 208</b>	<b>2 407 734</b>
Dont MAE ADOE 2006	181 127	180 978	475	625
Dont MAE ADOE 2007	0	0	127 897	127 897
<b>Bénin</b>	<b>18 041</b>	<b>18 041</b>	<b>54 165</b>	<b>54 165</b>
MAE Bénin	6 708	6 708	0	0
PLAN BENIN	11 333	11 333	1	1
UNICEF/PASF-ZE	0	0	27 936	27 936
AMBASSADE DE France/SCAC	0	0	24 444	24 444
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	1 784	1 784
<b>Guinée</b>	<b>1 344 515</b>	<b>1 332 341</b>	<b>534 438</b>	<b>546 612</b>
EPT Guinée Conakry (Ecart de conversion)	29 267	9 073	0	20 194
UE Guinée Forrecariah	148 252	148 252	0	0
Action Aid Sierra Léone - Guinée	23 050	23 050	0	0
AIF Guinée	-8 020	0	-1 309	-9 329
MAE Guinée étude PCPA	60 134	60 134	0	0
AFD	1 062 534	1 062 534	99 787	99 787
MAE-ADO	29 296	29 296	0	0
SCAC-PCPA	2	2	0	0
MAE Guinée lancement PCPA	0	0	435 213	435 213
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	747	747
<b>Burkina Faso</b>	<b>48 083</b>	<b>48 083</b>	<b>128 048</b>	<b>128 048</b>
SAHEL FOOD CRISIS	9 257	9 257	109 973	109 973
International Food Security Network	11 899	11 899	0	0
Financement : MAE ADOE 2006	26 805	26 805	0	0
Financement 6: RAIN WATER	122	122	0	0
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	18 076	18 076
<b>Niger</b>	<b>410 374</b>	<b>174 390</b>	<b>270 937</b>	<b>506 921</b>
AFD Niger	280 218	27 329	56 482	309 371
PHAS Niger	80 090	80 090	87 447	87 447
PSCA Niger	50 280	50 280	0	0
Urgence Niger	0	16 691	16 691	0
MAE ADOE	-213	0	213	0
LUX - DEV.	0	0	39 046	39 046
PSCA 2007	0	0	65 128	65 128
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	5 929	5 929
<b>Sénégal</b>	<b>77 502</b>	<b>59 387</b>	<b>48 441</b>	<b>66 556</b>
Ambassade Grande Bretagne Sénégal 2	11 478	9 008	0	2 470
Nantes - Rufisque Sénégal 2	371	371	0	0
MAE (1) (2006)	10 072	5 520	0	4 552
Service de Coopération et d'Action Culturelle (1)	13 351	5 737	0	7 614
UNICEF (1)	42 230	38 751	0	3 479
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	1 937	1 937
UNICEF 2007	-	-	30 776	30 776
PEBD	-	-	11 018	11 018
NANTES 2007	-	-	4 710	4 710
<b>Togo</b>	<b>434 226</b>	<b>254 331</b>	<b>615 985</b>	<b>795 879</b>
AFD Togo	284 218	104 324	154 275	334 170
UE Togo ADYSE	133 654	133 654	440 838	440 838
MAE (Renforc. des capacités des acteurs locaux)	16 353	16 353	0	0
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	20 872	20 872
<b>Madagascar</b>	<b>113 109</b>	<b>70 982</b>	<b>19 037</b>	<b>61 163</b>
AFD EBM MS Mada Nord	42 008	0	5 469	47 477
AFD EBM HS Mada Nord	33 168	33 168	6 511	6 511
Formation ERL Mada Nord	118	0	2	120
AGEPA/AGEMAD (2006)	10 548	10 548	7 055	7 055
Urgence Mada Sud	27 267	27 267	0	0
<b>Mali</b>	<b>44 240</b>	<b>44 240</b>	<b>159 740</b>	<b>159 740</b>
MAE ADOE	44 240	44 240	0	0
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	397	397
Financement UE	-	-	159 343	159 343
<b>Direction Afrique</b>	<b>90 868</b>	<b>80 637</b>	<b>78 418</b>	<b>88 649</b>
MAE DA	-1 809	0	0	-1 809
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2006	81 000	80 637	262	625
AIF	11 677	0	0	11 677
MAE Afrique de l'Ouest ADOE 2007	0	0	78 155	78 155
<b>ASIE DU SUD EST</b>	<b>97 421</b>	<b>97 421</b>	<b>168 452</b>	<b>168 452</b>
CEE CAMBODGE	97 421	97 421	168 452	168 452
<b>CARAIBES</b>	<b>205 159</b>	<b>205 159</b>	<b>164 629</b>	<b>164 629</b>
HAITI URGENCE	45 576	45 576	0	0
PROJET ACDI	77 030	77 030	0	0
PROJET UE POST CRISE	27 663	27 663	79 838	79 838
PROJET UE COOPERATION DECENTRALISEE	54 282	54 282	19 430	19 430
PROJET MINUSTAH	609	609	0	0
OBSERVATORIOS COMUNITARIOS SOBRE PRATICAS DE	0	0	8 089	8 089
PROYECTO CONSTRUCCIÓN ACUEDUCTO EL GUAYABO-	0	0	57 272	57 272
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 588 064</b>	<b>2 958 627</b>	<b>3 268 320</b>	<b>3 877 747</b>

<b>DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2007</b>
--

En euros

		2007	2006
<b>DETTES AUX FOURNISSEURS</b>	France	380 749	546 931
	Asie du Sud Est	32 261	12 320
	ALC	3 110	28 692
	Afrique	936 288	690 798
	Bénin	5 216	6 573
	Togo	11 319	16 022
	Niger	231 086	252 078
	Burkina	7 003	7 493
	Sénégal	60 830	171 684
	Guinée	576 368	220 772
	MADA	11 545	11 732
	Tanzanie	11 933	1 153
	Direction Afrique	20 988	3 292
	<b>Total Dettes aux fournisseurs</b>	<b>1 352 408</b>	<b>1 278 741</b>

## CHARGES A PAYER AU 31 DECEMBRE 2007

En euros

AUTRES DETTES		2007	2006
CHARGES A PAYER	France	72 436	70 562
	ALC	176 265	21 024
	Afrique	272 925	266 705
	Bénin	1 285	940
	Togo	95 401	84 727
	Niger	46 073	28 434
	Burkina	47 570	42 827
	Sénégal	29 721	37 115
	Mali	7 763	4 653
	Guinée	17 387	25 883
	MADA	58	3 475
	Tanzanie	5 819	7 287
	Direction Afrique	21 847	31 364
	<b>Total. 1 Charges à payer</b>	<b>521 626</b>	<b>358 292</b>
TRANSFERT RESTANT A EFFECTUER	Afrique	161 375	106 152
	Bénin	0	15 406
	Togo	0	1 824
	Sénégal	697	0
	Mali	160 611	65 307
	Guinée	0	23 616
	MADA	68	0
	<b>Total. 2</b>	<b>161 375</b>	<b>106 152</b>
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	France	213 805	251 845
	Afrique	47 607	60 914
	Bénin	28 552	12 562
	Sénégal	3 655	8 490
	Mali	6 022	1 581
	Guinée	0	9 689
	MADA	2 757	11 762
	Tanzanie	895	2 984
	Direction Afrique	5 726	13 847
	<b>Total. 3</b>	<b>261 413</b>	<b>312 759</b>
CREDITEURS DIVERS	France	5 026	121 727
	Afrique	146 486	33 864
	Bénin	5 617	4 614
	Niger	15 530	0
	Burkina	12 545	12 619
	Sénégal	25 120	954
	Guinée	654	885
	MADA	62 903	12 953
	Tanzanie	24 118	1 839
	Direction Afrique	0	0
	<b>Total. 4</b>	<b>151 512</b>	<b>155 591</b>
<b>TOTAL GENERAL ( 1+2+3+4 )</b>		<b>1 095 926</b>	<b>932 793</b>

## ANNEXE 11

## DETTES FISCALES ET SOCIALES AU 31 DECEMBRE 2007

En euros

DETTES FISCALES ET SOCIALES		2007	2006
DETTES SOCIALES A PAYER	France	202 565	181 059
	Région Asie du Sud Est	0	0
	Région Caraïbes	3 130	0
	Région Afrique	50 408	75 086
	Direction Afrique	1 370	1 492
	Burkina Faso	5 033	5 200
	Guinée	10 956	4 969
	Madagascar	8 054	18 558
	Mali	0	0
	Niger	12 512	13 885
	Sénégal	9 336	7 927
	Tanzanie	0	0
	Togo	3 148	23 054
	<b>TOTAL 1</b>		<b>256 103</b>
TAXES ASSISES SUR LES SALAIRES	France	30 384	64 229
	Région Asie du Sud Est	343	0
	Région Caraïbes	0	1 318
	Région Afrique	41 580	59 965
	Direction Afrique	0	6 632
	Bénin	5 670	1 566
	Burkina Faso	1 081	0
	Guinée	10 442	7 909
	Madagascar	1 298	256
	Mali	0	0
	Niger	6 133	17 907
	Sénégal	3 794	4 748
	Tanzanie	1 512	1 210
	Togo	11 649	19 736
		<b>72 308</b>	<b>125 512</b>
CHARGES S/CONGES A PAYER ET AUTRES	France	275 650	279 883
	Région Asie du Sud Est	9 858	5 861
	Région Caraïbes	5 048	4 721
	Région Afrique	108 935	113 771
	Direction Afrique	15 231	13 535
	Bénin	1 265	1 815
	Burkina Faso	0	0
	Guinée	4 418	4 975
	Madagascar	3 168	22 236
	Mali	13 886	8 528
	Niger	17 811	20 930
	Sénégal	36 087	28 212
	Tanzanie	17 070	13 539
	<b>TOTAL 3</b>		<b>399 491</b>
AUTRES	France	33 902	10 294
	Région Asie du Sud Est	0	0
	Région Caraïbes	0	1 715
	Région Afrique	22 963	21 518
	Direction Afrique	18 492	16 228
	Bénin	427	918
	Madagascar	528	1 723
	Sénégal	3 516	2 529
Tanzanie	0	121	
<b>TOTAL 4</b>		<b>56 865</b>	<b>33 527</b>
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>784 767</b>	<b>819 420</b>

## ANNEXE 12

**COMPTES DE REGULARISATION PASSIF  
AU 31 DECEMBRE 2007**
*En euros*

<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
France	4 173 775	2 715 431
Région Asie du Sud Est	0	0
Région Caraïbes	264 636	249 618
Région Afrique	2 197 452	4 346 929
Direction Afrique	0	0
Bénin	42 555	0
Burkina Faso	0	0
Guinée	0	1 846 184
Madagascar		0
Mali	683 372	0
Niger	1 141 820	2 282 857
Sénégal	290 954	63 613
Tanzanie	38 750	0
Togo	0	154 275
<b>TOTAL</b>	<b>6 635 862</b>	<b>7 311 977</b>

ANNEXE 13

## PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2007

<b>I- Détail des produits financiers</b>					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence positive de change	252 613	224	11 173	138 694	402 704
Autres intérêts et produits assimilés	252 646	1 532	1 746	364	256 288
Reprise sur provisions et transfert de charges	171 039		0	0	171 039
<b>TOTAL</b>	<b>676 298,54</b>	<b>1 756,47</b>	<b>12 918,49</b>	<b>139 058,28</b>	<b>830 031,78</b>

  

<b>II- Détail des charges financières</b>					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence négative de changes	21 290	416	27 954	179 185	228 846
Intérêts et charges assimilées	0	0	734	7 613	8 346
<b>TOTAL</b>	<b>21 290</b>	<b>416</b>	<b>28 688</b>	<b>186 798</b>	<b>237 192</b>

ANNEXE 14

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES AU 31 DECEMBRE 2007

<b>I- Détail des produits exceptionnels</b>					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Produits Exceptionnels sur opérations de gestion	0	303	3 302	30 385	33 990
Produits sur exercice Antérieur	11 102		44 758	20 494	76 354
Produits sur Cessions d'élément d'actif	200	689	68	13 490	14 447
Reprise sur provisions et transfert de charges	0	0	0	1 191	1 191
<b>TOTAL</b>	<b>11 302</b>	<b>993</b>	<b>48 127</b>	<b>65 560</b>	<b>125 982</b>

  

<b>II- Détail des charges exceptionnelles</b>					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
VNC des éléments d'actif cédés	0		34	1 143	1 178
Charges sur exercice antérieur	87 658		0	47 301	134 959
Autres	0	0	1 611	95 485	97 096
<b>TOTAL</b>	<b>87 658</b>	<b>0</b>	<b>1 646</b>	<b>143 929</b>	<b>233 233</b>



## ANNEXE 15

## COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES AEA 2007

EMPLOIS	2007	2006
<b><u>I - EMPLOIS DE L'EXERCICE</u></b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>19 553 617</b>	<b>19 384 412</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>291 319</b>	<b>224 443</b>
Formation au dvpt du réseau bénévoles	40 702	60 892
Projets en France	82 422	0
Information et sensibilisation du public	168 195	163 551
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>	<b>19 262 299</b>	<b>19 159 968</b>
<b>. Asie du Sud dont:</b>	<b>1 795 543</b>	<b>3 020 383</b>
. Direction Asie du Sud	631 387	797 577
. Inde	779 175	1 467 511
. Urgence Tsunami	384 981	755 295
<b>. Afrique dont:</b>	<b>12 949 823</b>	<b>12 024 202</b>
. Direction Afrique	937 459	964 894
. Niger	1 924 008	1 939 475
. Rwanda	14 481	123 483
. Togo	998 870	1 021 973
. Sénégal	952 693	1 366 972
. Guinée	4 669 681	2 986 376
. Bénin	768 474	1 053 729
. Burkina	738 459	695 457
. Tanzanie	326 206	444 392
. Malawi	96 667	100 291
. Madagascar	988 296	1 028 264
. Mali	534 530	298 896
<b>. Caraïbes dont:</b>	<b>1 727 733</b>	<b>1 455 532</b>
. Direction Caraïbes	466 207	464 844
. Haïti	797 996	585 893
. Urgence Haïti	0	83 203
. République Dominicaine	463 531	321 592
<b>. Asie du Sud-Est dont:</b>	<b>1 163 904</b>	<b>1 176 460</b>
. Direction Asie du Sud Est	136 470	253 798
. Programmes Cambodge, Vietnam, Laos	1 027 434	922 662
<b>. Charges d'appui international</b>	<b>1 625 296</b>	<b>1 483 391</b>
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 493 087</b>	<b>1 499 704</b>
<b>2.1. Frais d'appel à la générosité du public</b>		
- Dont frais de traitement des dons	368 338	308 884
- Dont frais de traitement des dons TSUNAMI	0	4 865
- Dont frais de collecte des dons	2 124 749	1 185 955
- Dont frais de collecte des dons TSUNAMI	0	0
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES</b>	<b>1 958 183</b>	<b>1 816 303</b>
- Dont frais d'information et de communication	566 304	514 192
- Dont frais relevant des autres activités	45 768	37 791
- Dont frais de fonctionnement	1 341 285	1 071 113
. Frais de gestion	1 141 205	891 115
. Frais de gestion TSUNAMI	0	0
. Dotations aux amortissements	83 793	82 809
. Frais financiers	111 064	92 116
. Impôts et taxes	5 222	5 073
- Dont dotations et autres charges	0	69 403
- Dont charges exceptionnelles	4 827	123 804
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>24 004 888</b>	<b>22 700 419</b>
<b><u>II - RESSOURCES RESTANT A UTILISER</u></b>	<b>3 268 320</b>	<b>3 577 272</b>
<b><u>III - DIFFERENCE DE CHANGE LIEE AUX FONDS DEDIES</u></b>	<b>21 165</b>	<b>189 803</b>
<b><u>IV - EXCEDENT DE L'EXERCICE</u></b>	<b>274 124</b>	<b>0</b>
<b><u>V - TOTAL GENERAL</u></b>	<b>27 568 496</b>	<b>26 467 494</b>

## COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES AEA 2007

RESSOURCES	2007	2006
<b><u>I - RESSOURCES DE L'EXERCICE</u></b>		
<b><u>1. PRODUITS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</u></b>	<b>15 462 176</b>	<b>15 284 182</b>
<b><u>1.1. Collectés en France</u></b>	<b>15 462 176</b>	<b>15 284 182</b>
- Dons manuels collectés en France	15 191 058	14 874 181
. Parrainages	11 710 615	11 517 812
. Parrainages Tsunami	167 914	174 870
. Autres dons	3 258 262	2 931 548
. Autres dons Tsunami	54 266	249 951
- Legs et autres libéralités encaissés en France	258 807	367 016
- Appels d'aide d'urgence	12 311	42 985
<b><u>2. AUTRES FONDS PRIVES</u></b>	<b>720 015</b>	<b>748 089</b>
- Partenariats d'entreprises	699 915	508 162
- Partenariats d'entreprises Tsunami	20 100	239 927
<b><u>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</u></b>	<b>7 252 163</b>	<b>6 002 200</b>
- Ministère des Affaires Etrangères Français	836 148	528 157
- Union Européenne	1 080 044	1 207 616
- Autres bailleurs de fonds institutionnels	4 631 597	4 000 140
- Autres bailleurs de fonds institutionnels Tsunami	704 373	266 287
<b><u>4. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>236 987</b>	<b>240 352</b>
- Dont cotisations	1 632	1 855
- Dont produits commerciaux (vente des produits commerciaux)	39 088	46 144
- Dont produits accessoires	23 868	16 840
- Dont abonnements	172 399	175 513
<b><u>5. AUTRES PRODUITS</u></b>	<b>687 916</b>	<b>409 470</b>
- Dont produits exceptionnels	124 791	103 359
- Dont produits financiers	383 606	101 699
- Dont gains de change	150 091	149 630
- Dont reprises de provisions	29 428	54 782
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>24 359 257</b>	<b>22 684 292</b>
<b><u>II - REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISEES</u></b>	<b>2 956 627</b>	<b>3 185 614</b>
<b><u>III - DIFFERENCE DE CHANGE LIEE AUX FONDS DEDIES</u></b>	<b>252 613</b>	
<b><u>IV - DEFICIT DE L'EXERCICE</u></b>		<b>597 588</b>
<b><u>V - TOTAL GENERAL</u></b>	<b>27 568 496</b>	<b>26 467 494</b>

<b>NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2007</b>
--

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels, accompagné des informations relatives à son élaboration (Ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, article 8).

## **1 - RESSOURCES**

Les recettes issues du parrainage d'enfants et de projets (hors celles affectées aux victimes du Tsunami) ne sont pas des dons affectés et ne donnent en conséquence pas lieu à la constatation de fonds dédiés. En effet, les recettes de parrainages, hors Tsunami, sont mutualisées, c'est-à-dire réparties dans les programmes en fonction des besoins générés par les réalités du terrain. Les fonds issus du parrainage pour les victimes du Tsunami sont clairement identifiés et donc non mutualisés ; ils ont été directement affectés à la gestion des projets liés aux victimes du Tsunami.

Les fonds d'aide d'urgence et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant, à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice.

### ***1.1 Recettes de parrainages et dons***

Les recettes de parrainage sont récurrentes car elles proviennent des particuliers ayant choisi de parrainer un enfant ou un projet d'éducation. Les dons, quant à eux, sont ponctuels.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

Pour 2007, le parrainage hors Tsunami s'élève à : 11 711 K€ ; le parrainage Tsunami est de 168 K€.

- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèques sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

Ils sont d'un montant de 3 258 K€ hors Tsunami et de 54 K€ pour le Tsunami.

### **1.2 Legs et autres libéralités encaissées**

Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission.

### **1.3 Financements institutionnels**

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

Pour 2007, le montant total des Financements Institutionnels est de 7 252 K€. Il concerne entre autres l'UE (1 080 K€) et le MAE (836 K€).

### **1.4 Autres produits d'exploitation**

Dans cette rubrique figurent les recettes issues :

- des cotisations des membres de l'association
- des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, crayons...
- des produits accessoires
- des abonnements au bulletin trimestriel

Ils s'élèvent à 237 K€.

### **1.5 Autres produits**

Cette rubrique comprend les produits exceptionnels, produits financiers, gains de change et reprise de provision.

La rubrique des produits exceptionnels d'un montant de 125 K€ comprend des reprises de provisions non liées à l'exploitation, des valeurs nettes comptables sur les immobilisations cédées etc.

Les produits financiers quant à eux enregistrent essentiellement les reprises de provision liées aux écarts de change, les plus values sur les Valeurs Mobilières de Placement, et autres produits financiers sur opérations financières. Ils s'élèvent à 384 K€

Les gains de change liés aux mouvements de trésorerie sont enregistrés dans la rubrique « gains de change ». Ils s'élèvent à 150 K€.

Le montant total des autres produits est de : 688 K€

### **1.6 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Ils sont convertis au taux de clôture.

Ils s'élèvent à 2 957 K€.

### **1.7 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires**

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'association correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli, traitement du courrier, collecte de fonds dans les antennes locales.

Si le nombre d'acteurs bénévoles est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif.

Il a été décidé de ne pas fournir d'évaluation chiffrée du bénévolat pour l'exercice.

### **1.8 Différence de change liée aux fonds dédiés**

Les gains de change liés aux fonds dédiés sont comptabilisés dans la rubrique « Différence de Change liée aux fonds dédiés ». Ils s'élèvent à 253 K€.

## **2 - EMPLOIS**

### **2.1 Missions sociales**

#### **Réalisées en France :**

La formation au développement du réseau bénévoles, les projets et l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élèvent en 2007 à 291K€.

#### **Formation au développement du réseau bénévole : 41 K€ :**

Les charges enregistrées dans ces comptes concernent majoritairement les frais de déplacement du personnel du service « **Mobilisation** » et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.

#### **Projets : 82K€**

Ces charges représentent les coûts du nouveau projet « appui aux projets d'école citoyens »

**Information et sensibilisation du public : 168 K€ :**

Ces coûts sont constitués principalement de 75% des frais de fabrication et de routage du bulletin trimestriel et de frais liés à la production de supports visuels pour les campagnes d'influence.

**Réalisées à l'étranger :**

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 19.262 K€, sont articulées par grandes régions d'intervention, puis découpées par pays.

Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse contexte, nouveaux pays) et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne, influence).

Dans les programmes (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques
- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques)
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système
- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations.
- Suivi administratif et comptable.

Les pertes de changes liées aux mouvements dans les régions sont directement affectées aux missions sociales des régions concernées.

**Charges d'appui international :**

Les charges d'appui international représentent 1 625 K€. Elles sont composées à 66% de la part de masse salariale affectée à cette rubrique, et de coûts générés par les activités de la Direction Internationale sur les missions et notamment des charges issues des cellules d'audit Inde et Afrique (dont majoritairement les salaires et charges du personnel d'audit), ainsi que des frais de déplacements sur les missions.

**2.2 Frais d'appel à la générosité du public**

Les frais d'appel à la générosité du public sont décomposés en frais de collecte des dons, et en frais de traitement des dons.

**Les frais de collecte des dons** comprennent l'ensemble des frais spécifiques à ces appels à la générosité du public, incluant la conception et la fabrication des campagnes, l'achat d'espaces publicitaires, mais aussi les coûts liés au développement des ressources internationales ; la part de masse salariale affectée à cette activité y est ajoutée et constitue 16% du total de 2 124 K€ de cette rubrique.

87% des dépenses pour le traitement des dons sont constitués de la part de masse salariale affectée à cette activité ; les autres coûts sont ceux de l'émission des reçus fiscaux et des frais de prélèvements.

### ***2.3. Frais d'information et de communication***

Les frais d'information et de communication comprennent les dépenses engagées pour la publication du magazine, les frais de fabrication et d'envoi des dossiers de parrainage, le coût du site Internet, les frais de communication à destination des médias ainsi que les dépenses d'animation du réseau bénévoles qui ne sont pas rattachées à la mission sociale.

La part de masse salariale affectée à cette rubrique y est ajoutée et représente 58% du total des frais d'information et de communication qui s'élèvent à 566 K€.

### ***2.4 Frais relevant des autres activités***

Dans cette rubrique, d'un montant total de 46 K€, figurent les achats des produits commerciaux ainsi que la part de masse salariale affectée à cette rubrique qui représente 41% du total des frais relevant des autres activités.

### ***2.5 Frais de fonctionnement***

Ce poste, d'un montant total de 1 341 K€, regroupe les dotations aux amortissements, les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion du bureau de Paris.

Les frais de gestion s'élèvent à 1 141 K€ et sont constitués principalement des frais généraux (téléphone, affranchissement, honoraires des commissaires aux comptes, entretien et maintenance des bureaux, des équipements et du matériel) et de toutes les charges de personnel qui ne sont pas directement imputées par ailleurs. Ces dernières représentent 54% du total affecté aux frais de gestion.

### ***2.6 Charges exceptionnelles***

Les charges exceptionnelles sont constituées de charges supportées en France qui ne correspondent pas à la gestion courante de l'Association. Le total des charges exceptionnelles s'élève à 5 K€.

### ***2.7 Engagements à réaliser sur ressources affectées***

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées". Ils sont convertis dans les annexes au taux de clôture et s'élèvent à 3 268 K€.

## 2.8 Différence de change liée aux fonds dédiés

La conversion des fonds dédiés en euros génère des écarts de change dus au fait que des taux différents sont utilisés pour convertir les mêmes montants dans le compte de résultat (taux moyen pondéré) et au bilan (taux de clôture).

Ces écarts, positifs en 2007 pour un montant net de 232K€, sont inscrits pour un montant de 21K€ en perte de change et pour un montant de 253K€ en gain de change (voir 1.8).

## 2.9 Méthode de ventilation des charges de personnel

La masse salariale du personnel travaillant à Paris est ventilée dans les différents postes du compte d'emplois des ressources au prorata du temps consacré à chacune des activités faisant l'objet de cette répartition. La répartition obtenue est la suivante :

Missions sociales	40%	1 069 131
Collecte de dons	12%	332 225
Traitement des dons	12%	321 222
Information et communication	12%	328 736
Achats pour revente	1%	19 053
Frais de gestion	23%	613 194
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>2 683 560,68</b>
Tsunami		0

Les pourcentages appliqués au total de la masse salariale du personnel travaillant à Paris donnent les montants de masse salariale affectés à chacune des rubriques.